ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/STR/N/4/FJI
19 février 1999

(99-0652)

Groupe de travail des entreprises commerciales d'État

Original: anglais

COMMERCE D'ÉTAT

Nouvelle notification complète conformément à l'article XVII:4 a) du GATT de 1994 et au paragraphe 1 du Mémorandum d'accord sur l'interprétation de l'article XVII

FIDJI

La Mission permanente de Fidji a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 8 février 1999.

I. ÉNUMÉRATION DES ENTREPRISES COMMERCIALES D'ÉTAT

Entreprise commerciale d'État: Fiji Sugar Corporation (FSC) Compagnie sucrière de Fidji
Produit(s): sucre brut et mélasses

II. RAISON ET OBJET DE LA CRÉATION ET DU MAINTIEN DE LA FSC

La FSC a été créée pour développer et administrer l'industrie sucrière de Fidji, comprenant tous les aspects de la production et de la commercialisation.

- La FSC a été établie en 1972 en application d'une loi du Parlement pour prendre en charge toutes les activités de la branche de production.

- Au titre d'une décision-cadre du Tribunal de l'industrie sucrière, la FSC est responsable de la commercialisation du sucre et des mélasses.

III. DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT DE LA FSC

- La FSC s'occupe d'exporter le sucre et les mélasses par l'intermédiaire de son organe de commercialisation, la société de commercialisation du sucre de Fidji (FSM).

- En vertu de la décision-cadre du Tribunal, la FSC détient les droits exclusifs de l'exportation du sucre brut et des mélasses.

- Le sucre est exporté vers le Royaume-Uni conformément au protocole sur le sucre (Convention de Lomé). Les exportations vers la Malaisie s'effectuent aux termes d'un accord bilatéral, tandis que les exportations vers la Finlande et le Portugal se font dans le cadre de l'Arrangement préférentiel spécial sur le sucre. Les livraisons vers les États-Unis sont réalisées dans le cadre de l'arrangement contingentaire global des

. /.

États-Unis. Les quantités et les prix sont également fixés conformément à ces accords, ou aux conditions du marché mondial.

- Le sucre est également exporté vers le Japon, la Chine, Singapour et la République de Corée aux conditions du marché mondial.

IV. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Production de sucre et de mélasses
(tonnes métriques)

Année	Sucre	Mélasses
1996	453 757	185 857
1997	347 389	138 559

Exportation de sucre par destination
(tonnes métriques)

Année	SP	SPS	États-Unis	Malaisie	Chine	Japon	Singapour	République de Corée	Total
1996	137 554	30 151	19 930	90 216	20 000	77 045	19 995	14 981	409 872
1997	145 566	33 733	18 980	59 717	-	45 343	-	-	303 339

Notes:

1. Les statistiques ci-dessus se fondent sur une campagne agricole.
2. SP – Protocole sur le sucre.
3. SPS – Accord préférentiel spécial sur le sucre.
4. Le solde des exportations simulant les quantités annuelles livrées conformément au protocole sur le sucre (175 000 tmct) est tiré de la prochaine récolte.
5. Le solde de la récole de toute année est disponible pour la consommation locale et régionale.

V. RAISONS DE L'ABSENCE DE COMMERCE AVEC L'ÉTRANGER

Sans objet.

VI. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES